Malgré les alertes des experts des sociétés savantes et les directives et recommandations européennes visant à interdire ou à réduire leur utilisation et leur concentration, certains allergènes - parabens, colorants, méthylisothiazolinone (MIT)... - sont encore présents dans de nombreux produits d'usage courant.

La Société Française de Dermatologie s'inquiète depuis plusieurs mois d'une augmentation alarmante du pourcentage de patients sensibilisés, notamment à un conservateur, la MIT. Plusieurs études multicentriques en font état dans de nombreux pays européens dont la France.

La MIT est un allergène ubiquitaire retrouvée dans de nombreux produits d'usage courant et dans l'environnement intérieur :

- produits d'hygiène et cosmétiques,
- produits ménagers (produits vaisselle, liquides nettoyants des surfaces) et professionnels (peintures à l'eau, mastics, enduits, huiles de coupe).

Plusieurs publications soulignent la survenue de cas de sensibilisation chez de jeunes enfants, principalement à type d'eczéma du visage et du siège déclenchés par l'utilisation de lingettes nettoyantes, avec parfois une réactivation lors de l'exposition aéroportée à la MIT des peintures à l'eau murales.

Actuellement, la MIT peut être utilisée dans les produits cosmétiques à une concentration de 100 ppm. Une recommandation européenne a préconisé de supprimer la MIT des produits cosmétiques laissés en place et de limiter à 15 ppm son utilisation dans les produits rincés. La Société Française de Dermatologie regrette que fin 2014, aucun texte officiel d'application de ces recommandations n'existe.

La Société Française de Dermatologie précise que des cas de sensibilisation à d'autres nouveaux conservateurs contenus dans des produits d'hygiène ou cosmétiques ont été rapportés, tels que l'hexaméthylène biguanide (PAPB ou PHMB ou polyhexanide).

La Société Française de Dermatologie souhaite qu'une vraie démarche préventive du risque d'allergies de contact soit mise en place, associant les Autorités administratives, les institutionnels et les professionnels de santé, permettant d'identifier et d'écarter les molécules à risque.

Pr Annick BARBAUD
Présidente du Groupe Dermato-allergologie de la SFD
Pr Olivier CHOSIDOW
Président de la SFD